

Focus de l'Observatoire Viticole sur les labels environnementaux

De l'analyse de la filière à l'expérimentation de solutions innovantes, en passant par le suivi et la diffusion d'information, l'Observatoire viticole de l'Hérault accompagne les professionnels dans un contexte où la durabilité et le respect de l'environnement sont au premier plan.

L'Observatoire viticole relève sur ces dernières années, un nombre croissant de vigneron héraultais engagés dans des pratiques respectueuses de l'environnement, comme en témoigne la progression des labels environnementaux. Agriculture Biologique, Biodynamie, HVE, Terra Vitis, Vignerons engagés, Déméter, Biodyvin... Il existe aujourd'hui une grande diversité de labels. « Cette multiplicité offre aux consommateurs une large palette de choix, mais soulève également des questions de clarté et de cohérence entre ces différentes démarches », remarque Tiphaine Cambournac, responsable de l'Observatoire.

Mieux repérer et comprendre les labels

Or, les démarches environnementales associées aux différents labels ne se valent pas toutes.

Face à ce constat, l'Observatoire viticole de l'Hérault a souhaité entreprendre un travail de recensement et d'analyse des principaux labels environnementaux adoptés par les vigneron héraultais. « Il s'agit d'aider à mieux se repérer en identifiant les différences mais aussi les complémentarités entre ces différentes démarches », précise Tiphaine Cambournac.

Les labels pour le vin en agriculture biologique : AB

Ces labels garantissent qu'un vin est issu de l'agriculture biologique. Celle-ci interdit le recours aux engrais et pesticides de synthèse ainsi que certains procédés ou produits œnologiques utilisés en vinification. En 2022, 6000 ha de vignes étaient conduites en bio dans le Département héraultais, représentant 977 exploitations viticoles.



Comment les reconnaît-on ?

| LABEL | STATUT | ORIGINE | CRÉATION |
|--|--------|------------------|----------|
|  | Public | Union Européenne | 2012 |
|  | Public | France | 1985 |

Les labels de la biodynamie

Ils garantissent à la fois qu'un vin est issu de l'agriculture biologique et qu'il a été élaboré dans le respect des règles de l'agriculture biodynamique, dont le respect des rythmes cosmiques ainsi que l'utilisation de préparations issues de matières végétales (ex. tisane ou décoction de prêle), animales (ex. bouse de corne) ou minérale (ex. silice de corne) visant à vitaliser les sols et la vigne.

Comment les reconnaît-on ?

| LABEL | STATUT | ORIGINE | CRÉATION |
|--|--------|-------------------------------------|----------|
|  | Privé | Allemagne (vocation internationale) | 1932 |
|  | Privé | France (vocation internationale) | 1985 |

La présence du logo d'un de ces deux labels sur l'étiquette ou la contre-étiquette garantit qu'un vin a été élaboré selon les principes de la biodynamie. Il s'accom-



pagne nécessairement de l'Eurofeuille puisqu'un vin ne peut être certifié en biodynamie que s'il est bio. Dans le Département de l'Hérault, 35 exploitations viticoles sont certifiées Demeter et une dizaine s'ont inscrites dans le label Biodyvin.

Les labels de la méthode nature

Ils visent à attester qu'un vin a été élaboré dans l'esprit des vins qu'on appelle "nature". Leurs cahiers des charges assurent ainsi que le vin labellisé est bio, qu'il a été vinifié à partir de levures indigènes, sans intrants œnologiques, et qu'il n'est pas filtré.

Comment les reconnaît-on ?

| LABEL | STATUT | ORIGINE | CRÉATION |
|---|--------|---------|----------|
|  | Privé | France | 2012 |
|  | Privé | France | 2019 |

Trois labels privés visent aujourd'hui à assurer qu'un vin est issu de la méthode nature : le label Vins S.A.I.N.S, qui repose sur une charte d'engagement, la charte de l'Association des Vins Naturels (AVN), et le label Vin Méthode Nature, qui repose sur une certification. « Ce dernier est, à ce jour, le seul label à avoir été reconnu en 2020 par l'INAO et la DGCCRF (Direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes). Il a en effet vocation à officialiser l'existence des "vins natures" et à lever le flou technique et juridique actuel. Il repose sur une charte en 12 points ainsi qu'un protocole de contrôle », souligne Tiphaine Cambournac.

Reconnaissables à leurs logos présents sur l'étiquette ou la contre-étiquette, ils s'accompagnent nécessairement de l'Eurofeuille, puisqu'ils ne labellent que des vins qui sont bio.

Plus qu'un simple label, une philosophie

Actuellement, la démarche "Vin méthode nature" qui ras-

semble le plus grand nombre de vigneron "nature", compte 25 exploitations viticoles réparties sur l'ensemble du Département.

« Toutefois, on note qu'un grand nombre de vigneron qui produisent des "vins nature", pour différentes raisons, n'adhère à aucune de ces associations ou Syndicat. En effet, ces derniers privilégient souvent l'autonomie, la diversité des pratiques et la relation directe avec les consommateurs, plutôt que de s'engager dans des chartes ou labels officiels », souligne Tiphaine Cambournac. « Au-delà d'une simple labellisation, il s'agit en effet davantage d'une nouvelle approche du travail qui repose sur une philosophie de pensée », considère quant à lui, Sébastien Galtier, vigneron au domaine Mas Colibri à Gignac, qui a choisi de travailler en biodynamie, et d'élaborer des vins selon la méthode nature. « L'idée est de faire en sorte que la vigne soit en bonne santé et qu'elle puisse se défendre avec ses propres méthodes, en limitant l'intervention humaine. Le travail consiste principalement à la renforcer, par des solutions naturelles, afin qu'elle résiste mieux aux différentes agressions que sont les maladies mais aussi les nouvelles contraintes climatiques et environnementales. Du côté des consommateurs, la promesse est de pouvoir leur proposer des vins purs, sans chimie ni cosmétique qui correspondent aux enjeux actuels de la société », conclut-il. ■

Si certains labels sont faciles à comprendre, comme les symboles des labels bio, immédiatement reconnus par 96 % des français, d'autres sont plus méconnus, à l'image de ceux de Déméter, (reconnus par 18% des français) qui certifie des vins en biodynamie, ou du label « Vin Méthode Nature » (reconnu par 15% des français) qui certifie des vins issus d'une agriculture biologique certifiée et sans intrant.